

Vous êtes salarié du particulier employeur
ou assistant maternel ?



**ACTIVITÉS SOCIALES
& CULTURELLES**

EMPLOI À DOMICILE



**Profitez
d'offres
à prix réduits**

**pour vos sorties,
loisirs et vacances !**

Connectez-vous pour les découvrir

www.asc-loisirs-emploidomicile.fr

La plateforme Activités Sociales et Culturelles du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile est un service créé par les partenaires sociaux permettant **à l'ensemble des salariés du particulier employeur et des assistants maternels de bénéficier d'offres de voyages, de culture, de sports et de loisirs à des tarifs avantageux.**

Ce **service exclusif** est **accessible tout au long de l'année.**



Quels sont vos AVANTAGES ?

La plateforme www.asc-loisirs-emploйдomicile.fr vous permet d'accéder :

- gratuitement à des milliers d'offres de loisirs à prix réduits
- à des avantages supplémentaires avec l'achat de la carte CEZAM

Comment ACCÉDER aux offres ?

- Rendez-vous sur le site www.asc-loisirs-emploйдomicile.fr
- Munissez-vous de votre numéro Cesu/Pajemploi qui figure sur vos bulletins de salaire
- Créez votre compte personnel à la rubrique "première connexion"
- Une fois le compte créé, vous pouvez accéder aux offres disponibles !

www.asc-loisirs-emploйдomicile.fr

Ces réductions vous sont proposées
par notre partenaire Cezam



Travailler dans le secteur de l'emploi à domicile, c'est bénéficier d'un cadre solidaire. Cette initiative, menée grâce à l'action commune des partenaires sociaux, vous permet de bénéficier des mêmes avantages que certains salariés en entreprise pour vos loisirs et vos vacances.

